

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 17

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lè derbons.

Lè derbons sont tot coumeint lè protiureu; y'ein a per tsi no la māiti déplie qu'on ne voudrai; mā que volliāi-vo? Faut dzourè quie, à mein dè férè coumeint l'ont fē clliāo dè X..., iô sont dāi tot malins, rein eimprontā quand l'est que faut on remido à n'on grand malheu.

Don lāi avāi z'u onna vretābia pliodze dè derbons su lāo territoire, kā po étré venus à pī, ne sé pas dein lo mondo dè iô sariont saillai; vo dio que c'etāi pī què lè Bourbaki! On iadzo quie, clliāo pestès dè bétès coumeinnciront pè férè dāo mau, vo cheinti bin! Lè tsamps, lè prā, lè courti, lè z'outsès, tot étai pliein dè derbounairés. S'on allāvē sciyi dè l'herba, faillai molā totès lè coutétaiiès, kā d'aboo qu'on eimbryivè la faulx: *rrrō din la terra*; et cein coiffiyivè l'herba; et pi cein n'étai onco rein: lè ranmès dāi truffès chetsivont, lè folliès d'abondancès étiont totès retreintès, po cein que lè truffès et lè z'abondancès étiont rondjès. Lè voirès n'étiont rein à coté dè clliāo tsaravoutès dè derbons. Lè prā vegravont dzauno, lè bliā rā! et lè courtis! à Dieu mē reindo quinna misère! lè salardès, lo tserfouliet, lè z'herbettès, mémameint lè favioulès, enfin tot, mā tot souffressai et lè dzeins épōairi ne saviont què férè. La Municipalitat fe convoquāie po preindrè dāi mésourès avoué lo taupi que ne poivè pas férè solet et le nonma dāi sous-taupi, dāi vice-taupi, dāi z'aidé-taupi; enfin tota 'na municipalitat dè taupi que duront sè partadzi lo territoire, kā po dāi trap-pès à teindrè, y'ein avāi tant, que totès lè z'adzès et ti lè bossons dè cāodra lāi passiront. Et pi, coumeint l'étiont tant furieux contrè clliāo derbons, lè municipaux sè montriront pas tant chrétiens, quand bin y'ein avāi dou dāo conset dè perrotse, kā sè volliront reveindzì et décidāront que ti lè derbons prāi ein via sariont apportā ào veladzo et que lè faillai férè souffri ein lāo faseint passā lo goût dāo pan. Lo premi dzo, ti clliāo taupi ein apportiront dza tsacon onna lotta dè viveints et sè faillai dépatzi po savāi cein qu'on ein volliāvè férè. Firont senā lo coumon po asseimblia lo conset generat, po cein décidā. On proposa dè lè z'éterti, dè lè z'eimpoué-senā, dè lè peindrè pè 'na piauta, dè lè niyī; mā rein de cein ne fut votā, clliāo bétès mretavont oquie dè plie terriblio. Adon lo syndico démandè la parola et lāo fā:

— Y'é liaisu dein la *Senanna* que lè Turcs, quand l'accrotsont dāi Russes, que l'est lāo pe grands z'ennemis, lè z'einterront tot vi, que vretābliameint l'est oquie d'épouāireint, kā rein què dè lāi peinsā, cein fā refresenā, ouf! mā po dāi bétès que no z'ont fē atant dè mau que clliāo derbons, cein n'est pas trāo et vo propuso dè lè z'eincrottā tot vi à n'on carro dè mon courti que metto à la disposichon dè la cououna.

— Bravō! bravō! se firont lè z'autro, tot fiai d'a-vāi on syndico qu'aussè atant dè cabosse. Votiront cein à l'unanimitā, l'eincrottiront lè bétès et s'ein alliront ein sè deseint que lo premi iadzo que y'ara dāi vôtès, l'aviont on conseiller tot trovā.

Sous le titre : *Saynètes et monologues*, MM. Banchville, Gros, Nadaud et autres écrivains publient, par séries, une foule de charmants morceaux, plus gais, plus alertes les uns que les autres. C'est un vrai pique-nique littéraire où chacun des convives apporte son plat, spirituellement assaonné. En voici un échantillon assez comique :

Lettre du fusilier Bridet.

A Monsieur,

Monsieur Jean-Népomucène-Ignace BRIDET, mon père, ou dans le cas qui n'y serait pas à la femme Frécille-Clan-desne BRIDET, sa conjointe, ou dans le cas qu'elle n'y serait pas à Jacques-Séraphin BRIDET, dit le Futé, mon frère de lait à l'hameau de l'Epine près Saint-Severin par Aubeterre

(Charente).

France, Europe, Ancien Continent.

Chers parents,

Je suis-t-enfin arrivé-z'au corps dont je vous envoie ces deux mots de billet pour vous dire que ma santé se porte bien quoi que le régime du régiment ne me réussit pas du tout. — Je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire que je m'ennuie à crever quoique, jusqu'à présent, je n'ai encore eu aucun agrément, — donc je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire — que je n'ai pas besoin d'argent — vu que j'ai-t-ici tout ce qu'il me faut, cependant — si, quelquefois que vous pourriez m'envoyer une pièce de trois francs, ça me ferait de l'agrément mais ne vous gênez pas pour cela — cependant, si, quelquefois, mon frère pouvait m'envoyer une pièce de quatre francs, ça me ferait plaisir, seulement dites-y qu'il ne se gêne pas pour cela vu qu'ici on nous donne tout ce qu'il nous faut. — Cependant, — si par hasard que vous pouviez m'envoyer... ça ne serait qu'une pièce de six francs ça me causerait de la félicité, vu que j'en ai besoin pour faire le jeune homme, mais je vous le répète, ne vous gênez pas, — mon Dieu, ne vous gênez pas.

Dites plutôt à mon frère de me l'envoyer sans se gêner.

Je suis en garnison à Aire-sur-la-Lys, Nord.

Ce pays est fertile en blé, colza, pierres calcaires, grand commerce de pipes, raffineries nombreuses, théâtre, musée, birbilliothèque, corps de pompiers magnifiquement organisé, et cætera, et cætera, toutes les douceurs de la vie enfin! — Cependant ne m'écrivez pas là parce que je n'y suis plus, étant parti avec deux compagnies du dépôt.

Ne m'écrivez pas non plus à Saint-Omer, Artois, parce que j'y suis, — mais je n'y serai plus dans une heure et demie, deux heures moins le quart environ, ne m'écrivez que quand je vous aurai écrit d'où que je serai, — quoique je ne sache pas du tout oùs que nous allons.

Quant à la pièce de huit francs que je vous demande — je vous le répète ne vous gênez pas, vous en avez peut-être plus besoin que moi. — Aussi dites à mon frère qui me l'envoye, sans se gêner, ou bien en se gênant.

Adieu, chers parents, agréz l'adolescence de mes sensations perpétuelles et de mes salubrités respectives. Votre fils pour la vie.

JOSEPH BRIDET,

*Fusilier au 73^e régiment d'infanterie de ligne,
3^e bataillon, 6^e compagnie.*

Poste aux Scriptions.

Toutes réflexions faites. — Si mon frère ne pouvait pas m'envoyer la pièce de dix francs, envoyez la moi vous-même, ça m'est égal pourvu que j'l'aie.

La guerre a décidément les mêmes conséquences dans tous les pays, savoir de donner essor aux idées les plus baroques. Ce sont les Anglais qui subissent aujourd'hui cette influence, comme le démontrent les lignes suivantes, que publie le *Globe* :

Un correspondant du *Broad Arrow*, qui signe « un vieil officier de cavalerie », adresse au duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, une lettre dans laquelle il insiste sur l'utilité de créer un régiment d'infanterie légère vélocipédiste. L'auteur de la lettre signale les nombreux avantages d'un pareil corps pour le service intérieur du pays. Le vélocipède est plus tôt prêt que le cheval, et il n'a besoin ni de nourriture ni de pansage ; on peut le transporter aisément avec son propriétaire en chemin de fer, et un homme expert en vélocipède peut faire en une journée beaucoup plus de chemin qu'à cheval.

En cas de besoin urgent et soudain, comme une émeute exigeant les services d'un régiment d'infanterie légère en vélocipède à une distance de cent milles, par exemple, le corps pourrait aller en chemin de fer aussi près que possible de sa destination, en emportant ses véhicules avec lui. Si le chemin, par les courbes trop nombreuses ou par les changements trop multiples de lignes, entraînait une perte de temps trop considérable, le bataillon vélocipédiste pourrait alors faire directement le trajet à toute vitesse.

Le journal anglais relève, avec raison, les inconvénients de cette proposition. En pays plat, le système ne serait peut-être pas impraticable, mais dans le pays des Zoulous, par exemple, les soldats vélocipédistes seraient obligés de porter leur véhicule, ce qui ne répondrait pas tout à fait au but qu'on se propose.

Nous retrouvons dans un des journaux de l'époque cette curieuse proclamation affichée dans Paris, pendant le siège de cette capitale par les troupes allemandes :

Citoyens,

A cette heure suprême où le salut de la France dépend de l'attitude de Paris, il faut se rappeler ce qu'est la paix des Prussiens :

« Après les désastres du premier empire, lorsque Blücher, parcourant nos musées, s'appropriait nos chef-d'œuvre, M. le baron Denon, qui l'accompagnait, lui faisait observer que les objets dont il s'emparait n'avaient jamais appartenu à la Prusse.

» Voici la réponse du maréchal Blücher, vrai type du Prussien : HALTS MAUL ! (Tais ta gueule !)

WALTER SCOTT, *Lettres de Paul.*)

Ainsi, pas d'illusions ; aujourd'hui comme en 1815, le Prussien serait un vainqueur implacable.

Si nous ne voulons qu'un nouvel HALTS MAUL ! nous fasse rougir de honte devant nos enfants, restons inébranlables dans la défense, et prouvons au monde qui nous regardera que nous sommes toujours dignes du nom de Français.

Vive la République !

Voici ce que publie un journal anglais sur M. Gambetta :

« M. Gambetta est décidément las d'engraisser. Il y a cinq ou six mois, sir Philippe Cunliffe Owen lui a donné l'avis amical de vivre pour vingt-cinq sous par jour et de faire en outre une promenade de quatre lieues. Le président de la commission du budget se mit courageusement à l'œuvre, se rendant chaque jour à pied de la Chaussée-d'Antin à Ville d'Avray en allant à Versailles.

» Malheureusement le fait fut bientôt ébruité, et une véritable troupe de quémandeurs se mit à suivre M. Gambetta dans sa promenade, en sorte qu'il paraissait conduire une armée contre la Chambre.

» Au moment où il cherchait un autre moyen d'exercer sa force musculaire, il fut nommé à la présidence de la Chambre, ce qui le mit à même de faire sa promenade de quatre lieues sur le bitume du jardin présidentiel, qui est l'un des plus jolis de la rive gauche. Cependant, M. Gambetta ne tarda pas à se lasser de la monotonie de la promenade. Le marcheur Weston fait, à la vérité, cinq cents milles autour du palais de l'agriculture ; mais pour un homme qui n'est pas du métier, la tâche peut sembler rude. C'est ce qui a décidé M. Gambetta à entrer au club alpestre. S'il peut prouver dans les montagnes que ses facultés d'escalade physique ne sont pas moindres que dans la vie politique, il est certain de battre tous les guides de la Suisse. »

Jeux d'esprit. — Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est *chemin*. Le tirage au sort a fait échoir la prime à M. A. Glardon, au Locle.

Voici une nouvelle charade pour laquelle nous offrons en prime un volume des *Causeries* et une brochure contenant le *Conto d'au Craisu* et autres morceaux patois :

Souvent sans nul succès on a fait mon premier;
Mon second a gémi de plus d'une folie;
En défendant mon tout maint valeureuseur guerrier,
Dans les champs de Belloné a terminé sa vie.

Un paysan des environs de Lausanne, entrant au *Café des Messageries*, regardait un ventilateur tournant avec une grande rapidité. Tout à coup, il dit à demi-voix : « On n'est pas capable de voir l'heure à cette tonnerre de pendule ! »

On lit l'annonce suivante dans la *Feuille d'avis de Genève* du 2 avril :

Drapeaux pour sociétés, sans coutures, en toutes nuances et dimensions, et décorations en tous genres, 28 ans de succès dans cette spécialité, dessins et prix expédiés franco. — Articles militaires, échanges, réparations, ventes, etc., etc.

Avez-vous des enfants, demandait-on à une dame de Cossonay ?

— Oui, j'en ai deux, répondit-elle.

— Ils sont probablement mineurs ?

— Oh non, ils sont encore trop jeunes.

L. MONNET.

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C°

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET P. REGAMEY